

Merci à tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont fait de la fête du printemps un succès!



À vos agendas

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **mardi 4 juillet 2023** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La Fabrique Saint-Félix Michel Gagnon, président	Une messe a lieu tous les dimanches à 9 h 418 544-1093, bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ —Thérèse Fortin, présidente Martin Côté, vice-président	418 306-5728 418 718-0605 (pour la location du local de la FADOQ)
Bénévoles de Saint-Félix-d’Otis Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
Bibliothèque municipale	418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d’Otis
Comité des loisirs Martin Côté, président	418 718-0605
Chalet des loisirs Inscription au Gym d’entraînement	418 544-1705 ou 418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 544-0056
Sûreté du Québec (plainte ou demande d’assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d’un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain
<i>La date de tombée du prochain numéro de l’Otissien est le vendredi 7 juillet à 12 h.</i>	

L’écocentre de la municipalité est ouvert en semaine seulement.

Les utilisateurs doivent appeler au bureau de la municipalité pour emprunter les clés.

Il est important de respecter la vocation de ce service en déposant les rebuts dans les bons conteneurs et en laissant les lieux propres.



Rappels municipaux

Païement des taxes

Le 3e versement pour le païement des taxes municipales est dû pour le 1er juillet.

Appel au civisme et à la prudence

Plusieurs chemins hors-route et sentiers municipaux sont utilisés par une multitude d'usagers : piétons, cyclistes, VTT... Nous demandons à tous de faire preuve de prudence lors de leurs déplacements et de respecter la variété des usages permis dans ces endroits.



La municipalité est à la recherche d'un trappeur. Si intéressé, vous pouvez communiquer avec M. Steve Bouchard au 418-544-5543 poste 2205.

Chiens en laisse

Encore une fois, rappelons l'importance de garder nos chiens en laisse lors de promenades dans les lieux publics ou lorsqu'ils sont à l'extérieur sur notre terrain. Il en va de la sécurité de tous (chiens y compris) et d'une marque de civisme et de respect envers nos concitoyens.

ACTIVITÉS ET CANTINE DU CAMPING

L'accès au camping municipal est gratuit pour tous les résidents de Saint-Félix-d'Otis.

Le restaurant du camping sera ouvert à la population du 8 juin au 10 septembre les **jeudis, vendredis et samedis de 11 h à 18 h** et les **dimanches de 11 h à 15 h**.

Activités du mois de juin

SAMEDI 17 JUIN, de 10 h à 15 h : Vente de garage (remis au lendemain en cas de pluie).

SAMEDI 24 juin : Fête nationale (activités familiales, chansonnier et feu de joie).



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 juillet 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 200 Sentier Saint-Hilaire.

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à :

- permettre, dans la cour avant d'un emplacement riverain, l'implantation d'un abri de jardin qui ne serait pas en entier dans le prolongement de l'une ou l'autre des cours latérales;
- permettre, dans la cour avant d'un emplacement riverain, l'implantation d'un abri de jardin à 6.0 mètres de la ligne avant, alors que la marge avant minimale prescrite pour le bâtiment principal au cahier des spécifications est de 10.0 mètres.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour appuyé par monsieur le conseiller Karl Routhier, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 6 juin 2023

Hélène Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 4 juillet 2023, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 260 Chemin du Lac-Goth;

La nature de cette demande de dérogation mineure vise à abaisser la marge de recul latérale de 5.0 mètres à 1.5 mètre.

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour appuyé par monsieur le conseiller Martin Côté, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis,

Ce 6 juin 2023

Hélène Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Bonjour à tous,

Nous venons juste de terminer le temps de Pâques en célébrant la Pentecôte le 28 mai 2023. Nous vous invitons à venir vous joindre à nous le jour des célébrations indiquées ci-dessous. Nous sommes maintenant dans l'église pour la saison estivale.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| Dimanche le 18 juin 2023 : | Célébration de la Parole |
| Dimanche le 25 juin 2023 : | Messe dominicale (Intention pour Mme Magella Gilbert de la part de la FADOQ de St-Félix-d'Otis) |
| Dimanche le 2 juillet 2023 : | Célébration de la Parole |
| Dimanche le 9 juillet 2023 : | Célébration de la Parole |

Faites-nous parvenir vos intentions de messes pour les personnes décédées qui vous tiennent à cœur.

CAPITATION

Vous avez reçu votre enveloppe de capitation de votre Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis pour l'année 2023. Ne la jetez surtout pas! Si vos finances ne vous le permettent pas maintenant, il sera toujours le temps quand viendra l'automne. Vous avez jusqu'à la fin de l'année en cours.

Nous comptons encore sur votre générosité et tous vos dons seront strictement utilisés pour la survie de notre église qui nous tient tous à cœur. Vous pouvez faire vos chèques au nom de la Communauté Chrétienne de Saint-Félix-d'Otis. Merci de votre générosité!

MESSE DES MALADES

La messe pour les malades qui avait été prévue pour le 23 mai à l'église Saint-Jean-Baptiste a été remise pour le mois d'octobre.

Alain Houde

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

Marthe L'Espérance, reportée à la présidence

Mercredi le 31 mai dernier, se tenaient les assises annuelles de la FADOQ, région Saguenay - Lac-Saint-Jean - Ungava à Alma. Plus d'une centaine de délégués des clubs de la région étaient présents pour assister au dépôt des rapports - tant financier que d'activités - et à l'élection de l'exécutif.



C'est madame Marthe L'Espérance qui a vu les administrateurs régionaux lui confier pour une 5e année, le mandat de la présidence. C'est avec fierté et reconnaissance qu'elle prévoit représenter notre région au conseil d'administration provincial au cours de la prochaine année.

Reprise de la pétanque



C'est le retour des parties de pétanque **les mardis à partir de 13 h 30** et **les mercredis à partir de 18 h 30** au terrain situé derrière le chalet des loisirs!

Ces parties sont ouvertes à tous et pour tous les âges! Les joueurs présents seront heureux de vous initier et

de vous apprendre à jouer, en toute convivialité!

DES NOUVELLES DES LOISIRS

Quelques places sont encore disponibles pour le camp de jour estival, il est temps d'inscrire vos enfants! Nous vous rappelons également que la salle du chalet des loisirs est disponible pour vos locations et que nous recrutons du personnel pour faire le service au bar lors de ces soirées.

Pour information : Gina Brassard, 418 544-5543 poste 2208

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

Moteur 2 temps : une source évitable de pollution pour nos lacs

Par Stéphan Larouche

Devrait-on interdire les moteurs à deux temps? Avant d'y répondre, regardons quelques faits.

Nos lacs, comme l'air que nous respirons, sont constamment confrontés à des polluants qui petit à petit détruisent l'écosystème. Un écosystème fragile pouvant à tout moment basculer vers un point de non-retour. Bien évidemment, il existe de nombreuses sources de polluants, et parmi ces sources, nous retrouvons le moteur à deux temps.

Un rapport portant sur l'impact des embarcations à moteur, de l'Université du Québec à Rimouski, démontre qu'en moyenne 25 à 30% du carburant consommé par les moteurs à deux temps n'est pas brûlé, se retrouvant ainsi dispersé dans l'eau. Les causes de cette perte de carburant sont : le mode de fonctionnement est responsable en grande partie de ce déversement, mais aussi le mélange d'huile utilisé, la puissance du moteur, la vitesse de croisière, et surtout, l'entretien défaillant.

Nous savons que les hydrocarbures sont insolubles et moins denses que l'eau. La grande majorité du temps, les déversements sont invisibles. À l'occasion nous pouvons le remarquer par des tâches irisées flottant à la surface. Dans tous les cas, la disparition complète prendra plusieurs semaines.

Savons-nous que les conséquences sont nombreuses : perturbation de l'échange d'oxygène entre l'air et l'eau; diminution de la pénétration de la lumière affectant la photosynthèse; asphyxie des organismes vivants. Inévitablement, ils seront absorbés par les organismes vivants, provoquant des perturbations génétiques. Ultiment, ils seront cancérigènes pour l'homme, les mollusques et les poissons.

Alors, devrait-on interdire les moteurs à deux temps, s'ils sont si polluants? Pas nécessairement. La réponse est beaucoup plus dans la conscientisation et de la responsabilisation des utilisateurs de ce type de moteur. Par quelques gestes nous pourrions améliorer la qualité de nos plans d'eau. En voici quelques-uns :

- Utiliser des lubrifiants écologiques d'origine végétale et biodégradable;
- Faire l'entretien et une vérification annuelle, idéalement par un professionnel pour assurer l'étanchéité et le fonctionnement optimal des moteurs;
- Réduire sa vitesse;
- Le temps venu, penser à changer pour un moteur beaucoup moins polluant comme un moteur à quatre temps, un moteur hybride ou encore mieux un moteur électrique.

Être conscient que nous avons un rôle à jouer pour le bien-être environnemental est certainement le premier élément à s'approprier. Arrêtons de penser que tous les gestes doivent être grandioses. Au contraire, agir dès maintenant, un geste à la fois, fera boule de neige.

Comité de développement

Changement de vocation de l'église

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre campagne de financement pour le changement de vocation de l'Église de Saint-Félix-d'Otis commencera sous peu!

Nous avons un projet ambitieux qui vise à transformer notre église en un espace polyvalent qui servira à la fois de lieu de culte et de centre communautaire. Nous croyons fermement que cette initiative renforcera les liens au sein de notre communauté et contribuera à son développement.



Notre Vision

L'Église de Saint-Félix-d'Otis aspire à devenir un lieu de rassemblement dynamique et inclusif. Notre objectif est de créer un espace qui répondra aux besoins spirituels, culturels et sociaux de notre communauté, en offrant une gamme variée de services et d'activités.



fait en cours à venir

Rencontre avec le conseil de Fabrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Déménagement et réaménagement de la chapelle	<input type="checkbox"/>
Compte-rendu à la municipalité	<input checked="" type="checkbox"/>	Positionnement du comité quant au changement de vocation	<input type="checkbox"/>
Rencontre des organismes de la municipalité	<input type="checkbox"/>	Dévoilement du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
Recherche de subventions	<input type="checkbox"/>	Campagne de financement	<input checked="" type="checkbox"/>
Rencontre de la population	<input checked="" type="checkbox"/>		

Pour nous joindre:

✉ comite.dev.stfelix@gmail.com

📘 @DeveloppementSaintFelixdOtis

FRIPERIE

Notre friperie, située au 445, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis, est ouverte pour la période estivale les mardis de 16 h à 18 h et les jeudis 18 h à 20 h. Il est possible d'ajouter certaines disponibilités, surveillez les publications et n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins! À noter que nous fermerons pour les 2 semaines des vacances de la construction, soit du 24 juillet au 4 août 2023.

IMPORTANT POUR LES DONS : nous prenons seulement les vêtements pour femmes, hommes et enfants ainsi que les chaussures.

Merci à nos 61 personnes qui nous ont rendu visite depuis l'ouverture de notre nouveau local le 16 mai dernier.

Merci de votre générosité et collaboration!

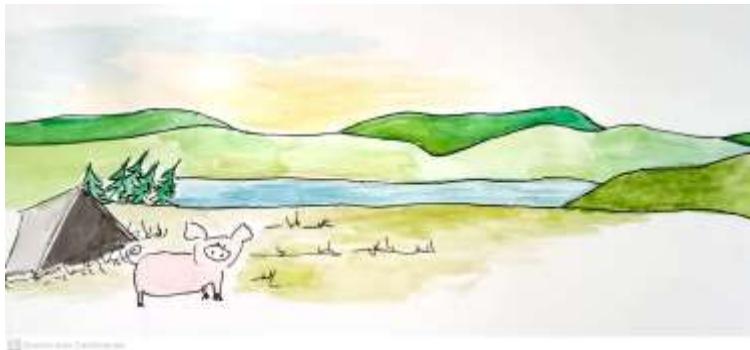


Le comité des bénévoles de la friperie de Saint-Félix-d'Otis



Chronique paysanne

Les paysans du fjord – juin 2023



Avez-vous déjà vu des bébés cochons? Depuis déjà deux semaines, ils gambadent dans le champ, libres comme l'air. Des roux, des roses, des tachetés et des rustiques.



Dans l'optique de vous accueillir, nous agrandissons l'espace pizza : nous ouvrirons la terrasse **tous les samedis et dimanches à partir du 24 juin!**

Les légumes arrivent sous peu dans notre kiosque libre-service. D'ici là, vous pouvez venir chercher des oeufs frais... Les poules produisent en « perlinponpon ».

Pour partager encore de plus beaux moments dans notre espace, nous vous invitons cordialement à tous les évènements de l'été qui se trouvent sur le calendrier en page suivante. Le suivant : **Bal trad avec la Déferlance le 17 juin!**

Venez nous rendre visite en grand nombre!

BAL TRAD

LE 17 JUIN

16h Visite de la Ferme
17-21h Casse-croûte Paysan +
bière en fût
17-19h Jam Trad avec Fjord Trad
19-21h Danse « callée » avec
La Déferlance

Les Veillées danse de la Fête nationale
veillées de danse
Conseil québécois du patrimoine vivant
Québec

PROGRAMMATION ESTIVALE

24 juin au 3 sept Samedis et dimanches
BUVETTE PAYSANNE

10 juin Fête du printemps de St-Félix
VENTE DE PLANTS

29 juillet MÈCHOUI ET CINOCHE

10 Sept BRUNCH SPECTACLE

Les paysans du fjord
385. Vieux-Chemin.
St-Félix-d'Otis.
lespaysansdufjord.com

AVIS IMPORTANT : Lors de la soirée du 17 juin, il est possible que la circulation soit ralentie dans le secteur du Vieux-Chemin près de la ferme des Paysans du Fjord. Merci à l'avance de votre patience et collaboration!

UNE DERNIÈRE CHANCE DE PARTICIPER À LA PLANTATION DU HAVRE AUX RAMILLES!

Oyez, oyez! Avez-vous remarqué le nouvel aménagement qui prend forme sur la rue Principale otissienne? Des bancs de bois... une arche... des arbres et de multiples petites plantes coquines... C'est le Havre aux Ramilles qui prend vie! Un nouvel espace communautaire ouvert à tous les curieux, pour une séance de repos, une ballade, une activité entre amis, parfois une fête de village...

Voici déjà une merveilleuse façon de se familiariser avec ce lieu : **une dernière journée de plantation au Havre aux Ramilles se déroulera le lundi 26 juin 2023 de 9 h à 16 h.** Le déroulement sera guidé par Eurêko!, dont les animateurs se feront un plaisir d'accompagner les participants dans les tâches et aussi de transmettre des enseignements sur les espèces végétales choisies. Les travaux seront réalisés beau temps ou mauvais temps, et les volontaires sont libres de rester le temps qu'ils désirent. Toutes les générations sont les bienvenues, c'est l'occasion de mettre les mains à la Terre tous ensemble!

Restez à l'affût des activités estivales dans ce nouveau lieu communautaire! Plus de détails à venir!

Pour information :

Nadia Houle-Khedher, chargée de projet (Eurêko!) : 418 545-9245

